

-Règlement particulier-

Article 1 : Toute participation au tournoi implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad seniors, juniors, cadets, minimes (avec sur classement adéquat pour les jeunes) de la série N2 à NC.

Article 2 : Cette compétition se déroule selon les règles de la FFBad ainsi que le R.G.C.

Article 3 : Elle est placée sous l'autorité de DERNONCOURT Brigitte juge arbitre principal . Ses décisions sont sans appel .
Et POLLET Cyril juge arbitre adjoint

Article 4 : Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer ainsi que les officiels.

Article 5 : Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à la FFBad Les séries seront organisées par CCPH. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans une ou plusieurs séries. En cas de forte affluence la priorité sera donnée au CCPH le plus élevé. Les inscriptions se feront sur base du classement officiel du 22 février 2024 d'après POONA.

Article 6 : Tableaux proposés : SH, SD, DD, DH, DMX. Les séries seront séparées dans la mesure du possible.
Tableaux autorisés : 2 pour toutes les séries.

- **Le samedi Simple Dame et Homme ou mixte**
- **Le dimanche Double hommes et Dames**

Article 7 : Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad sera exigée sur les terrains.

Article 8 : Les horaires des matchs seront affichés à l'entrée du gymnase à titre indicatif. Les joueuses et joueurs devront se tenir prêts 30 minutes avant l'heure de leurs matchs.

Tout joueur qui souhaite s'absenter pendant la compétition doit obligatoirement en référer au juge-arbitre. Cette absence sera programmée suivant les indications ci avant. En cas de retard supérieur à 10 minutes, le joueur sera déclaré forfait. Les joueurs devront se présenter en chambre d'appel à l'appel de leurs noms

Le temps de préparation comprenant le test des volants et la mise en tenue est fixé à 3 minutes à partir du moment où le match est appelé.

Article 9 : Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré forfait et ne pourra être remboursé.

Article 10 : Tous les matchs doivent se dérouler en volants homologués FFBA. En cas de litige, le volant choisi sera le volant officiel de la compétition, à savoir le volant plume YONEX AS 20 pour les séries N2 à NC. Tout volant touchant le plafond ou une structure aérienne sera remis une fois à l'engagement. En cours de jeu il sera compté faute. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec les accessoires nécessaires à son match. Les volants sont à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales inclus et sont fournis par les organisateurs pour les finales

Article 11 : Durant toute la compétition, les matchs se dérouleront en auto arbitrage.

Article 12 : Les vainqueurs et finalistes de chaque série seront récompensés par des lots.

Article 13 : Les droits d'engagement sont de 17€ pour 1 tableau, 22€ pour 2 tableaux

Les inscriptions devront être accompagnées du règlement des droits d'engagement.

La date limite des inscriptions est fixée au 23/02/2024. La date de prise en compte du CCPH est fixée au 22/02/2024 La confection des tableaux se fera le 24/02/2024. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date SANS JUSTIFICATIF

Article 14 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel.

Article 15 : Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.